

Réf : CA2025/16

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 AVRIL 2025

### DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES STATUTS MODIFIÉS DE L'IUT BORDEAUX MONTAIGNE

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 18 avril 2025 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-7, L. 713-1-2° et L.713-9,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),*

*Vu la délibération du conseil d'administration référencée CA2016/42 du 8 avril 2016 portant approbation des statuts modifiés de l'IUT Bordeaux Montaigne, après leur adoption en séance de conseil de l'IUT Bordeaux Montaigne en date du 21 mars 2016,*

*Vu la délibération CA2023/56 du 10 novembre 2023,*

*Vu l'adoption en séance du conseil de l'IUT Bordeaux Montaigne réunie le 10 décembre 2024 d'une nouvelle version des statuts modifiés de l'IUT Bordeaux Montaigne,*

Le quorum étant atteint,

Après avoir entendu en séance M. Pichon, directeur de l'IUT Bordeaux Montaigne,

➤Après en avoir délibéré,

➡ **DÉCIDE :**

**Article 1 :**

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve la version modifiée des statuts de l'IUT Bordeaux Montaigne, tels qu'adoptés par le conseil de l'IUT et tels que figurant en pièce ci-jointe à la présente délibération.

**Article 2 :**

La présente délibération abroge toute délibération antérieure portant sur le même objet.

**Article 3 :**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des universités d'Aquitaine.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 18 avril 2025.*

Membres présents	21
Membres représentés	13
Abstention (s)	1
Votants	33
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	33
Pour	33
Contre	0

28 AVR 2025

Publié le :

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :

  
 Le Président,  
 Alexandre PÉRAUD.  
 PRÉSIDENCE

28 AVR. 2025